



## Reconcilié-e-s

*IFOR bulletin*

Décembre 2020

Chère communauté du MIR !

Nous arrivons à la fin d'une année comme aucune autre, et nous espérons surtout que cela vous trouvez en bonne santé. Lorsque la dernière édition de Réconcilié-e-s a été publiée, la pandémie de covid-19 commençait vraiment à mordre, mais même alors, nous n'avions peut-être pas encore réalisé à quel point nous étions engagés sur le long terme. Depuis lors, le monde - et le MIR avec lui - a dû s'adapter à ces nouvelles réalités.

Comme nous l'indiquons dans ce numéro, un certain nombre de branches ont réagi à l'évolution des circonstances en se réunissant régulièrement de manière informelle sur Zoom. Outre la compagnie et la camaraderie qu'il a permis d'établir, il a déclenché une Journée mondiale d'action qui s'est elle-même transformée en la campagne "Make Peace the New Normal" (Faire de la paix la nouvelle normalité), dont la promotion a été assurée sur les pages de réseau

social de l'IFOR et celles des branches. Susan Smith de FOR USA résume le développement des activités de ce groupe, qui sont ouvertes à toutes les branches (la participation est encouragée !), pour cette édition.

Il est peut-être tout aussi étrange que la pandémie survienne au cours de ce qui aurait pu être déjà considéré comme une année frénétique. Alors que les inégalités auxquelles est confrontée la communauté noire des États-Unis ont été soulagées par le virus, la résurgence du mouvement Black Lives Matter dans ce pays et ailleurs en est un exemple. Nous publions à nouveau notre déclaration publiée à l'époque et adressée en solidarité à FOR USA. Et bien sûr, les élections présidentielles de l'Oncle Sam ont d'énormes conséquences au-delà des frontières de ce pays. Au moment où nous écrivons ces lignes, le président Trump n'a pas encore cédé, mais l'élection du ticket Biden-Harris offre une bouffée d'air frais. Au cours des dernières semaines, des villes de France et d'Autriche ont été victimes d'attaques ciblées, dont une dans un lieu de culte. Nous déplorons les pertes en vies humaines causées par ces attentats et rejetons les violences perpétrées à Nice, Avignon, Lyon et Vienne.

Mais l'année 2020 n'a pas été sans nouvelles positives. L'opprobre du monde à l'égard des armes nucléaires a été officialisé le 24 octobre, jour du 75<sup>e</sup> anniversaire des Nations unies, lorsque le Honduras est devenu le 50<sup>e</sup> pays à ratifier le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, facilitant ainsi son entrée en vigueur janvier prochain en tant que Droit international. Le MIR, par son adhésion à l'ICAN (lauréat du prix Nobel de la paix), par le travail de ses représentants auprès des Nations unies, et le témoignage anti-nucléaire constant de ses branches au fil des ans, a joué un rôle dans ce succès. Nous appelons maintenant tous les États parties qui n'ont pas encore ratifié le Traité, à le faire, et les États (nucléaires) qui ont jusqu'à présent refusé de le signer, à reconsidérer leur position. Nous rétablons notre rubrique "Un œil au militarisme" pour célébrer cette réussite. Et en tant que communauté avec vocation spirituelle, nous pouvons célébrer la publication de la troisième encyclique du pape François, Fratelli Tutti, une réflexion sur ce qui fait la coexistence humaine. Ses paroles sur la guerre juste, dans le chapitre sept, rapprochent l'Église catholique romaine aussi proche qu'elle l'a été au cours des derniers siècles, au rejet de la théorie de la guerre juste et dans l'étreinte de la non-violence.

Dans cette édition, Zaira Zafarana rend compte du travail entrepris par nos représentants à l'ONU et Michel Monod propose une réflexion sur le temps qu'il a passé comme représentant de l'ONU à Genève. Merci, Michel, pour ton dévouement et votre engagement! Nous sommes heureux de vous faire part des nouvelles des branches autrichienne, italienne, ougandaise et suisse, ainsi que du SERPAJ-Colombie – et nous serions ravis de recevoir d'autres nouvelles des BGA, le cœur battant du réseau IFOR, dans les prochaines éditions. Nous commémorons également la vie du défunt Mark Johnson, ancien directeur exécutif de FOR USA, décédé en octobre.

De la part de l'ICOM, nous aimerions partager avec vous la bonne nouvelle que l'IFOR termine l'année dans une situation financière plus saine. Nous avons reçu

la confirmation du Joseph Rowntree Charitable Trust que nous attendions au moment de la dernière édition concernant notre travail au sein des Nations Unies, et nous sommes ravis qu'il prolonge notre travail sur l'objection de conscience à Genève pour la période 2020-2022. Malheureusement, nous avons dû repousser à deux reprises notre Semaine d'introduction à l'ONU en raison de la pandémie, mais suivez cet espace pour une opportunité l'année prochaine.

En outre, le MIR bénéficie cette année d'un autre legs, celui de feu Peter D. Glusker, M.D., Ph.D., éminent médecin américain. Nous sommes profondément reconnaissants à lui, ainsi qu'à Mara Thomes, la fiduciaire successeuse qui supervise gracieusement le processus juridique, et à Susan Smith, qui contribue à faciliter l'arrivée du legs. L'argent aidera à couvrir les frais de fonctionnement de l'IFOR, et il y a d'autres demandes et idées sur ce qu'il faut en faire. Nous examinerons donc ces questions au sein de l'ICOM et ferons rapport sur le résultat financier de l'année au début de 2021. Nous remercions tous les BGA pour leurs contributions tout au long de l'année 2020, qui ont permis d'atteindre ce résultat. Nous remercions également Iskra et Roel pour leur travail continu tout au long de l'année.

Enfin, nous aimerions vous informer que le dernier trimestre de 2022 a été réservé pour le prochain Conseil du MIR, qui doit avoir lieu au Sud Soudan. Cela complète le cycle de quatre ans après celui de la Sicile en novembre 2018, et maximise le temps disponible pour examiner les possibilités de collecte de fonds une fois que les subventions d'urgence qui ont caractérisé la période covidienne auront fait place à des cycles plus conventionnels.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2021. Espérons que le monde tirera des leçons de 2020 et que nous verrons disparaître le virus dans les mois à venir! Comme toujours, nous serions ravis d'avoir de vos nouvelles.

Paix et bien à tou(te)s,  
Blas García Noriega et Peter Cousins,  
Co-vice-présidents, au nom de l'ICOM.

*Happy Holidays*

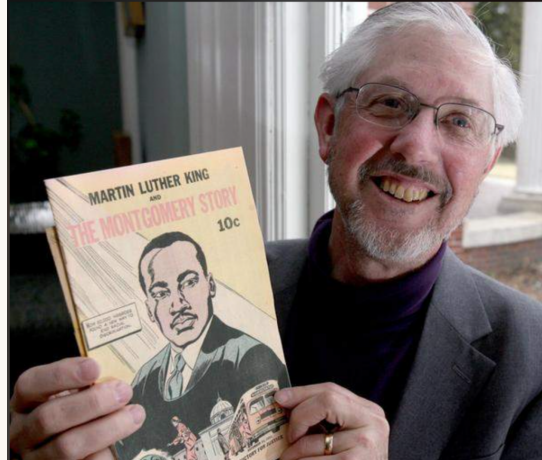
- En Remembrance
- Les Branches Galvanisent
- Appel au Sud Global !!
- PDF Ouganda
- Dialogues de la Paix: SERPAJ-AL, CINEP, JUSTAPAZ, Somos Defensores, CAPS
- MIR Italie
- Education à la paix
- IFOR L'Autriche
- IFOR à l'ONU
- Projet de l'IFOR sur l'objection de conscience au service militaire
- Aperçu de 30 Ans D'activite Comme Representant Du MIR a L'onu a Geneve par Michel Monod
- Nécrologie de Mark Johnson
- Un œil au militarisme: Le traité d'interdiction des armes nucléaires : une victoire pour l'humanité
- Lettre ouverte au Secrétaire général des Nations unies, M. António Guterres, et copie à l'Assemblée générale des Nations unie
- Le MIR envoie un message de solidarité à FOR USA et à tous ceux qui participent à des manifestations pacifiques et créatives
- L'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme dans l'affaire d'objecteur de conscience russe ne tient pas compte de 53 ans des normes internationales en matière de droits de l'homme
- Declaration sur la Situation Actuelle au Sahara Occidental



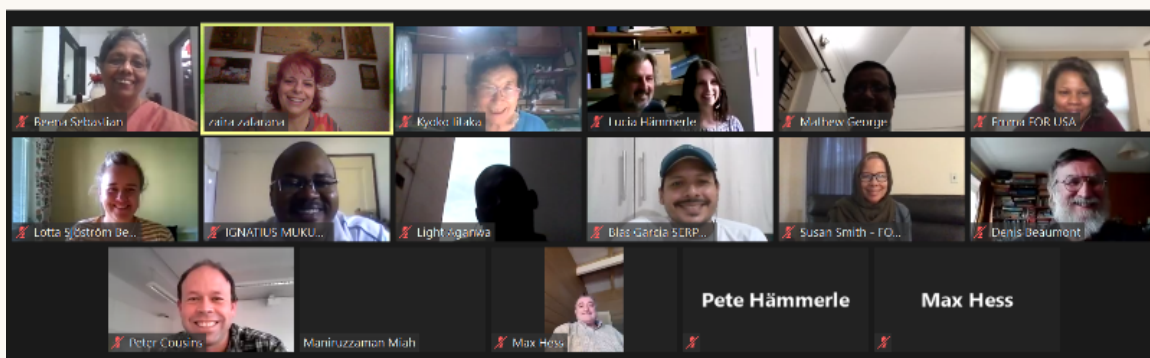
Mark C. Johnson. Crédit photo à Ethan Vesely-Flad.

*Mark C. Johnson,  
Directeur exécutif,  
FOR-USA, 2007-2013.*





## Les branches galvanisent



Capture d'écran de la réunion Zoom par Zaira Zafarana.

27 octobre 2020

*Par Susan H Smith, FOR-USA (avec de la contribution de Max Hess et Zaira Zafarana)*

### Les branches du MIR se galvanisent virtuellement pour avoir un impact mondial

Dans le sillage de la pandémie COVID-19, qui a relégué une grande partie du monde à des réunions virtuelles remplaçant les rassemblements en personne, un groupe de branches du MIR a commencé à effectuer par Zoom des 'tours de table' (check-ins) hebdomadaires au début de l'année pour trouver des moyens de se soutenir

Nous sommes conscients que cet événement a déclenché des protestations dans d'autres pays que les États-Unis, soulignant la dimension mondiale des revendications actuelles de changement" (plus loin dans ce bulletin). Le message de solidarité cite la déclaration (anglais) de FOR-USA, qui a reconnu que les manifestations sont "enracinées dans un profond désir de justice et de respect de la dignité humaine inhérente à toutes les personnes". Dans une autre déclaration devant le CDH, inspirée par la contribution des branches qui se réunissent chaque semaine, l'IFOR a établi un lien entre le meurtre de personnes noires aux États-Unis et la mort insensée de dizaines de milliers de personnes, principalement des Noirs africains, dans la Méditerranée. Beaucoup de ceux qui ont péri se sont noyés à cause des politiques, des

mutuellement et de répondre aux crises mondiales croissantes. Cet effort concerté a donné lieu à une lettre ouverte au Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, affirmant son appel du 23 mars à un cessez-le-feu mondial, dans laquelle il exhorte les parties belligérantes à travers le monde à déposer les armes pour faire face à la pandémie, ennemi commun de l'humanité. La lettre de l'IFOR du 19 mai, dont l'Assemblée générale des Nations unies a reçu une copie, a souligné la déclaration du Secrétaire général en déclarant que la santé et la paix universelles sont un moyen et une fin pour une sécurité humaine durable. En outre, elle a présenté une plate-forme à trois volets qui pousse plus loin les objectifs de développement durable des Nations unies : 1) en donnant la priorité à la protection des personnes pauvres et marginalisées ; 2) en protégeant les libertés civiles et les droits de l'homme ; et 3) en utilisant la dynamique de cette crise mondiale pour réorienter les ressources afin de créer une paix durable.

Plus tard ce mois-là, le 27 mai, le groupe des branches du MIR a lancé une journée mondiale d'action et une campagne pour "Faire de la paix la nouvelle norme" en mettant l'accent sur la nécessité de "compassion, de responsabilité et de changement". Plusieurs branches ont pris part à cette initiative en organisant des événements parallèles pour sensibiliser à la nécessité de donner la priorité à la paix maintenant et à l'avenir. Ces événements ont été diffusés sur les médias sociaux, et la présidente de l'IFOR, Lotta Sjöström Becker, a offert une "Pause de réflexion" diffusée en direct sur son page Facebook. Il est apparu clairement au groupe des branches du MIR qui se réunissait chaque semaine par Zoom, que la crise de la pandémie était l'occasion d'utiliser la

pratiques et des alliances racistes et xénophobes de l'Union européenne, en violation des conventions internationales sur les droits de l'homme et le droit de la mer, qui exigent un sauvetage immédiat et la mise en place d'un port sûr.

Le groupe des branches de l'IFOR a continué à se réunir régulièrement pour examiner les situations actuelles et en développement dans le monde, et élaborer des stratégies sur les actions de l'IFOR. Cela a permis aux BGA participantes d'approfondir leur compréhension des situations locales, tout en explorant les moyens d'agir en tant que fraternité de portée mondiale - en particulier au milieu de l'aggravation de la pandémie COVID-19, dont le nombre de décès a dépassé 1,13 million avec plus de 41 millions de cas dans le monde. Les BGAs sont encouragés à se joindre aux conversations en cours sur la manière de renforcer la réactivité et l'impact du MIR, tout en s'adaptant aux opportunités offertes par l'ère millénaire et en en tirant parti. En même temps, le groupe en ligne s'engage à soutenir les organisations locales, à amplifier leur voix et à tirer parti de la communauté mondiale de l'IFOR dans la poursuite des droits de l'homme universels, de la non-violence, de la justice, de la réconciliation et de la paix.

En plus de répondre aux pandémies mondiales de COVID-19 et du racisme anti-négritude, le groupe se concentre sur des initiatives visant à accroître l'engagement des jeunes dans le travail de l'IFOR. Actuellement, sous la direction de la branche japonaise et de Kyoko litaka du Comité consultatif représentatif, ils vont commencer à solliciter des articles et des dessins auprès des jeunes afin d'enrichir et de renforcer la base des parties prenantes de l'IFOR, sa portée et sa pertinence. Dans un premier instant, ces soumissions

technologie pour se connecter de manière nouvelle et audacieuse.

Dans le cadre du suivi de la campagne de la Journée mondiale d'action "Faire de la paix (juste) la nouvelle norme", des rapports ont été soumis à Zaira Zafarana, le représentant principal du MIR à Genève, concernant le meurtre d'Ahmaud Arbery (voir la photo de la fresque murale en Géorgie, aux États-Unis), ainsi que les efforts du représentant de l'état de Géorgie, Carl Gilliard, pour abolir l'arrestation citoyenne et une proposition à Equal Justice Initiative pour organiser un projet de commémoration communautaire. Ces rapports ont été rédigés en prévision du dialogue à venir avec le rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, prévu pour la 44e session du Conseil des droits de l'homme (CDH) des Nations unies, et avec (i) le groupe de travail des experts des Nations unies sur les personnes d'ascendance africaine et (ii) le Rapporteur spécial des Nations unies sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-réurrence, prévu pour la 45e session du CDH des Nations unies.

En juin, le groupe a poursuivi ses efforts en attirant l'attention de la communauté internationale sur les questions de l'anti-négritude aux États-Unis et en Europe. Avec la contribution des groupes FOR-USA, FOR-Japon, FOR-Inde, FOR-Autriche, FOR-Angleterre et Écosse, ONAD (Sud-Soudan) et MIR Italie, Zaira Zafarana a fait une déclaration le 15 juillet devant le Conseil des droits de l'homme. Dans cette déclaration, l'IFOR a condamné les meurtres des Afro-Américains George Floyd, Ahmaud Arbery, Breonna Taylor, et d'innombrables autres par la police. En envoyant un message de solidarité à leurs familles,

examineront l'impact de la pandémie COVID-19 sur leur vie, ainsi que le fait que tant d'enfants souffrent de la faim et se trouvent dans des situations de violence et de déplacement forcé, alors que le complexe militaro-industriel et les économies de guerre prospèrent. On espère que la publication des travaux des enfants leur donnera l'occasion d'exprimer leurs craintes et leurs angoisses, ainsi que l'aspiration à ce que - un jour - tous les besoins fondamentaux des enfants soient satisfaits, tels que la sécurité, le logement, la nourriture, l'eau propre, la possibilité d'aller à l'école, et le refroidissement du climat et le développement durable. La publication d'un bulletin d'information de l'IFOR par et pour les jeunes est également en cours de discussion.

Lors de la réunion du 1er octobre, Lucia Haemmerle, de la branche autrichienne, a souligné la "nécessité que l'IFOR vive ce que nous prêchons et de vivre notre identité déclarée par une prise de conscience accrue des structures de pouvoir existantes qui excluent les voix jeunes et diverses de base". Mathew George, de la branche indienne, a ajouté : "Le groupe de branches qui se réunit le lundi via Zoom est un travail en cours. Nous nous façonnons pour relever les défis d'aujourd'hui et souhaitons la participation du plus grand nombre possible de BGAs". Le groupe croissant de branches se réunissant via Zoom se prépare également pour la conférence quadriennale de l'IFOR qui doit se tenir au Sud Soudan vers la fin de 2021. Emma Jordan-Simpson, directrice exécutive de FOR-USA, a déclaré : "J'espère que, lorsque nous reviendrons à la réunion en personne, il y aura toujours une option de participation dynamique par téléplateforme. Plus de personnes devraient avoir accès à ces délibérations et à notre mission : Subvertir l'ordre mondial !"



l'IFOR a déclaré : "Nous avons été consternés, et nos cœurs ont été brisés, par un nouvel acte de violence policière inutile contre un citoyen afro-américain désarmé.



Mettre fin à l'arrestation des citoyens - Mural by Roderrick Davis.

**Appel au Sud Global !!**





Chers amis,

la branche allemande de l'IFOR recherche des personnes du Sud Global pour une courte contribution sur la justice climatique.

Nous organiserons une conférence sur ce sujet du 13 au 15 mai 2021 et nous aimerions montrer un message vidéo préenregistré de votre part ou vous connecter en direct par vidéoconférence et vous poser quelques questions. Vous pouvez parler en anglais, en français ou en espagnol. Nous ferons la traduction.

Donc, si tu viens du Sud et que tu es un activiste pour la justice climatique ou si tu connaît quelqu'un qui correspond à cette description, n'hésite pas à me contacter.

Salutations  
Mirjam

---

## **PDF Ouganda**

**Mises à jour de la Peace & Development Foundation - Africa ('Fondation pour la Paix et le Développement - Afrique'), l'associée ougandaise du MIR**

## JUSTICE CLIMATIQUE

PDF-Africa est l'une des organisations de la campagne pour la conservation de la nature (justice climatique) en Ouganda. Nous avons une campagne de plaidoyer en cours pour sauver les cascades de Murchison dans le parc national de Murchison, la forêt de Budongo, la réserve forestière de Jocka, entre autres. Le gouvernement veut faire don des cascades de Murchison Falls pour la construction d'un barrage électrique.



Sur ce lien, vous trouverez le dépliant avec les logos des institutions collaboratrices : <https://www.facebook.com/InternationalFellowshipofReconciliation/posts/2795708273974360>

## LA VIOLENCE SEXISTE

Suite à l'apparition de la pandémie de Covid-19 et au confinement de l'Ouganda au début de cette année, on a constaté une augmentation alarmante de la violence domestique et de la violence sexiste (Gender-Based Violence, GBV, en anglais) dans le pays. En réponse à cette situation, nous avons donc formé une collaboration qui permettrait à Data Science de proposer une innovation pouvant être utilisée par les militants de la lutte contre la GBV.

Il s'agit d'une collaboration entre trois organisations : Patira Data Science (une société de TIC basée dans l'Ohio aux États-Unis), PDF-Africa et HANDLE-Uganda.

Nous avons déjà une application sur la violence sexiste que vous pouvez télécharger sur la boutique de jeux de Google.

Nous mettons en œuvre le projet intitulé "Numérisation des cas de violence liée au sexe dans le district de Nwoya", un district du nord de l'Ouganda. Nous avons commencé par scanner les cas de violence sexiste enregistrés dans les livres, nous les avons numérisés, nous avons créé un tableau de bord sur la GBV dans le district, nous avons développé une application sur la GBV, et maintenant nous formons les personnes chargées de la lutte contre la GBV sur la manière de saisir les données relatives à la violence sexiste à travers l'application. Ces données sont ensuite utilisées pour mettre à jour régulièrement le tableau de bord, des analyses seront effectuées pour informer les interventions.

## SERPAJ-AL, CINEP, JUSTAPAZ, Somos Defensores, CAPS



### Des mots et des connaissances pour construire la paix à partir des régions

Quatre ans après la signature des accords de paix entre le gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), aujourd'hui disparues et converties en parti politique, la Force alternative révolutionnaire de la commune, des nuages gris s'amoncellent, essayant d'assombrir le panorama de la mise en œuvre de ces accords, bien que en même temps, des espoirs soient ravivés dans le concert national pour trouver la paix tant attendue.

Dans ce sens, dans le but de se positionner dans l'agenda médiatique et dans les débats sociaux et culturels en général, en plus des débats éminemment académiques et politiques, avec l'initiative du Service pour la Paix et la Justice en Amérique Latine, SERPAJ-AL ; le Centre de Recherche pour l'Education Populaire-CINEP ; le Programme 'Somos Defensores' (Nous sommes des défenseurs); l'Asociación Cristiana Menonita para Justicia, paz y acción Noviolenta, JUSTAPAZ ; l'Université de l'Atlántico ; et le Centro de Atención Psicosocial-CAPS, nous avons réalisé, en réunissant divers acteurs nationaux, régionaux et locaux, les Dialogues de la paix, Paroles et connaissances pour construire la paix depuis les régions, diffusés par la chaîne de télévision CTV Barranquilla, également sur son site web : <http://ctvbarranquilla.com> par le journal La Libertad – son site web : <https://diariolalibertad.com/sitio/> – ainsi que ses stations de radio de la Cadena Radial La Libertad ; également par les chaînes de télévision communautaires et les stations communautaires du pays et les réseaux sociaux : Facebook live, Youtube, Instagram, Twitter.

Soutiens de cet appel : la Fédération des médias communautaires de Colombie, FEDEMEDIOS ; le Collège national des journalistes-CNP ; les églises Celebra et Ana Bautista-La Unción ; la Fédération Red Vida ; la Fondation TEKNOS, SolutionsTeach, entre autres organisations.

Le thème de chaque session est déterminé en fonction des circonstances, c'est ainsi que depuis le premier Dialogue de paix, on a parlé, entre autres, des suivants : Communication pour la paix et le développement social ; Résilience et harmonie familiale, conditions préalables à la paix sociale ; Planification pour la paix ; Coopération internationale dans la pandémie, Entreprenariat et paix.

Nous soulignons la participation des délégués de divers secteurs sociaux, des paysans, des femmes, des jeunes, des syndicats, des universitaires, des politiciens, des médias commerciaux et communautaires, et des travailleurs humanitaires internationaux : des Montes de María, deux collectifs de communication alternative, reconnus au niveau

international, et des organisations paysannes ; des femmes, des responsables du Mouvement des Mères de Soacha, madres de jeunes victimes des 'faux positifs' (assassinats de l'Armée colombienne) ; de l'École nationale des syndicats ; des universitaires, des chercheurs et des enseignants des universités d'Atlántico, la Autonome des Caraïbes, de la Corporation américaine, de la Simón Bolívar de Barranquilla, etc.

Lors du sixième dialogue de paix, l'accent a été mis sur la nécessité de planifier la paix. Parmi les intervenants figuraient l'ancienne candidate à la présidence, Cecilia López Montaña et qui fut l'ancien directeur du Département de la planification nationale ; l'ancien ministre des mines et de l'énergie, Amylkar Acosta ; et l'ancienne secrétaire à la planification pour le département de l'Atlántico, Lourdes González ; qui ont tous convenu de la nécessité de planifier la paix, afin de faciliter la mise en œuvre des accords de paix, en particulier les 'PDET', c'est à dire plans de développement des Territoires.

Par : Fabio Monroy Martínez.

Coordinateur général des Dialogues pour la paix.

Coordinateur en Colombie du Service Paix et Justice en Amérique latine, SERPAJ-AL.

---

## MIR Italie

Le 2 octobre 2020, à l'occasion de la Journée internationale de la non-violence, la branche italienne de l'IFOR a lancé une campagne nationale de démantèlement des écoles.

La campagne "Scuole smilitarizzate" a été conçue par MIR Italie, en collaboration avec Pax Christi Italie et SOS Diritti..

Une société plus juste et plus solidaire passe nécessairement par une école capable d'éduquer les nouvelles générations aux idéaux, aux valeurs et aux modèles de comportement inspirés par la paix, les droits, le dialogue et le rejet de toute forme de violence et donc de guerre (comme le stipule également l'Art. 11 de la Constitution italienne et la Déclaration universelle des droits de l'homme).



Un communiqué de presse a été envoyé et publié par les médias et une page Facebook (<https://www.facebook.com/scuole.smilitarizzate>) a été inaugurée avec la première d'une présentation vidéo professionnelle de la campagne.

MIR Italia et Pax Christi, promoteurs de la campagne, sont des mouvements nés après les guerres mondiales pour pratiquer la réconciliation, la non-violence et créer une culture de la paix. Dans le cadre de cette campagne, ils mettent leur expertise à



disposition, avec d'autres membres, pour soutenir ses objectifs.

Afin de transformer la culture actuelle imprégnée de violence, de discrimination et d'injustice sociale, il est nécessaire que tous les acteurs de la société travaillent ensemble, à commencer par l'école qui est le cœur de la communauté, où l'on fait l'expérience de la socialité, où l'on apprend des connaissances et où l'on développe de nombreuses compétences qui permettent ensuite aux individus d'évaluer, de choisir et d'agir.

De nombreuses alternatives non violentes sont actuellement peu répandues et pratiquées et le récit prédominant continue de faire référence à la défense et à la sécurité armée. Il est essentiel de parvenir à une société démilitarisée, à partir de l'école.

Cette campagne nationale s'adresse aux collèges d'enseignants et aux conseils d'institut ainsi qu'à tout enseignant, en vertu de leur rôle éducatif indispensable, et appelle à agir pour que les écoles soient réellement des lieux de Paix, en s'engageant à renforcer et à promouvoir l'éducation à la Paix et à la Non-violence dans le cadre de leur programmation éducative-didactique et à exclure de l'offre éducative tout projet, initiative et matériel visant à diffuser, promouvoir le militarisme et les activités connexes, comme l'industrie de l'armement.

L'Italie et le monde entier ont besoin d'une école qui prépare à la Paix et qui promeut les idées et les projets qui la mettent en œuvre.

Toutes les écoles sont invitées à signer un Manifeste et à s'engager notamment en faveur de la paix :

1. Valoriser la paix et la non-violence parmi les objectifs éducatifs de son PTOF, en proposant des initiatives et des interventions éducatives adressées aux enseignants et aux élèves, visant à souligner l'importance de l'éducation à la paix et l'engagement dans la pratique et la recherche de la réconciliation et de la transformation des conflits avec des méthodes non violentes, comme indiqué également dans les Lignes directrices pour l'éducation à la paix et à la citoyenneté locale.

2. Réaliser et diffuser des initiatives visant à expérimenter et à mettre en œuvre une culture de la paix et des pratiques non violentes de défense civile et de solidarité, en tant qu'outils indispensables pour garantir la dignité et les droits des citoyens sans aucune forme de discrimination et pour faire face aux graves urgences qui se présentent aujourd'hui dans le scénario mondial, liées à la protection de la santé, de la vie humaine, de l'environnement et du territoire.

3. Exclure de l'offre éducative des écoles, des rencontres et des projets visant à promouvoir et à célébrer, directement ou indirectement, les activités militaires, la logique de la guerre et les Forces armées ;

4. Ne pas exposer et diffuser dans l'école du matériel promotionnel visant à propager des activités de nature militaire, l'enrôlement, les Forces armées et d'autres activités de formation indirectement liées au monde militaire;

5. Ne pas organiser de visites impliquant l'accès des étudiants aux casernes, aux champs de tir, aux navires militaires et autres structures liées aux activités militaires ; ne pas participer à des projets de partenariat avec des structures militaires ou des



entreprises impliquées dans la production de matériel de guerre.

6. Enrichir la bibliothèque de l'école avec des publications sur l'éducation à la paix, la transformation non violente des conflits, la défense civile non violente, la protection du territoire, la sécurité humaine et d'autres questions connexes.

7. Promouvoir des projets de collaboration ou de partenariat avec des réalités du tiers secteur engagées par la loi et compétentes dans des activités de formation concernant la promotion de la culture de la paix, des droits de l'homme, de la non-violence, de la solidarité et du dialogue.

8. Célébrer - de la manière que chaque école jugera la plus appropriée - la naissance du Mahatma Gandhi le 2 octobre, Journée internationale de la non-violence (proclamée par l'ONU le 15/6/2007), comme un moment de réflexion sur la valeur de la non-violence, comme modèle à pratiquer dans les relations personnelles, sociales et politiques, en impliquant, si possible, des associations engagées dans la promotion d'une culture de la paix.

9. Afficher à l'entrée de l'Institut Scolaire le logo de la Campagne "Ecoles Démilitarisées", afin de montrer le choix d'une école qui enseignera la Paix et la Non-violence et recherchera des alternatives pour la transformation des conflits à différents niveaux, en répudiant la guerre comme le stipule la Constitution.

Plus d'informations et de matériel sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.miritalia.org/2020/10/02/lancio-campagna-scuole-smilitarizzate/>

**Pour contacter le MIR Italie :** [segreteria@miritalia.org](mailto:segreteria@miritalia.org)

---

## Education à la paix

De Nonviolenz-MIRoïr, No. 32, 2/2020', pp.7-9

*"Tu es unique et précieux ! Pour chacun et chacune d'entre vous, nous avons une tâche passionnante. Tu apprends à être convaincant, à gérer les conflits et à improviser avec succès."*

Au début de l'année, IFOR-MIR [Suisse] a lancé un appel à propositions pour des éducateurs et éducatrices à la paix. Toutefois, l'introduction mentionnée ci-dessus n'est pas tirée de notre annonce, mais peut être trouvée dans la nouvelle brochure du DDPS [Département fédéral de la défense, la protection de la population et des Sports] "Ta chance - notre armée !" Avec la devise : Combattre, protéger, aider. Sous la devise "changer le monde sans violence", nous avons invité les formateurs intéressés à une journée d'information à Bâle le 18 juillet 2020.

Avant qu'Ueli Wildberger et moi-même, présentions l' IFOR-MIR aux futurs

responsables de cours, nous voulions savoir ce que la paix signifie pour eux et comment ils la mettent en œuvre dans leur vie quotidienne. Nous sommes heureux de partager avec vous des extraits de leurs visions personnelles de paix:

"La paix imprègne tous les domaines de la vie. Cela ne fonctionne pas si seul un petit groupe de personnes mène une politique de paix", a déclaré Lea Suter.

"Les hommes, les animaux, les plantes, la nature et aussi les relations entre tous les êtres", font partie du concept de paix pour Flavia Klausberger et Vérane Loriot.

"L'égalité des chances au sein de la société, quelle que soit la religion ou l'origine d'une personne", fait partie de la paix pour Vérane.

Pour Oliver Langenbach et Hansueli Homberger, la liberté joue un rôle important dans leur définition personnelle de la paix. Hansueli : "La liberté appartient à tous, comme l'air".

La plupart a également mentionné la paix intérieure. Par exemple, Matthias Fenner, qui a dit : "Laissons de côté la dimension politique et commençons par nous-mêmes".

"Une partie de la paix consiste aussi à se laisser tranquille, à laisser les autres être ce qu'ils sont" (Flavia) et "à ne pas se contenter de venir de l'extérieur et de vouloir changer". (Hansueli).

"La tolérance et l'acceptation sont les bases durables pour la paix". (Flavia)

"La paix ne se fait pas autour d'une table, géopolitiquement, militairement, mais dans la rue", constate Oliver. Le tour à vélo du One Planet dans la vallée de la Töss, montre ce que cela peut donner concrètement.

Pour Ueli, "la réconciliation est la couronne de la paix". Il utilise plutôt le terme de non-violence active au lieu de celui de paix.

Pour moi, la paix est constituée de nombreuses petites et grandes contributions de différentes personnes. Ce n'est qu'ensemble qu'elles aboutissent à une coexistence pacifique.

Après la présentation et des exercices, l'après-midi a été consacrée aux objectifs et au contenu de l'éducation à la paix. Les éléments suivants sont importants pour notre programme d'éducation à la paix :

Rendre la paix concrète et tangible

Jeter des ponts entre la vie quotidienne des élèves et le thème de la paix

Chacun et chacune peut contribuer à la paix

Les compétences en matière de résolution des conflits peuvent être acquises

Participation des élèves

La paix est un processus et toujours d'actualité, il faut continuer et s'y tenir

Des termes importants sont : La non-violence active et le courage civil

Les ateliers pour les écoles secondaires durent une leçon et sont destinés à nourrir la

réflexion. Par exemple, en complément de cours d'histoire. Une contribution à la paix lorsque la Seconde Guerre mondiale est traitée.

Ni dans la brochure du DDPS mentionnée au début, ni dans la brochure actuelle du MILAK (Académie militaire de l'ETH Zurich), le mot "paix" n'apparaît, pas une seule fois ! Comment pouvons-nous apporter "une contribution à la sécurité et à la liberté de la Suisse" (pour rester dans la langue officielle du département), sans avoir une compréhension de ce que signifie la paix ? Vous savez certainement que "la paix est plus que l'absence de guerre", mais que devraient apprendre les jeunes à propos de la paix ?

Nous proposons deux ateliers différents : la paix en général et la paix au niveau personnel.

Avec l'atelier Qu'est-ce que la paix ? - Qu'est-ce que la guerre ? Nous nous posons les questions suivantes : que se passe-t-il dans les "écarts" entre les guerres ? Comment une nouvelle guerre commence-t-elle et pourquoi est-il si difficile de faire la paix ? Les élèves apprennent que la paix ne se réalise pas automatiquement quand la guerre se termine. Dans un exercice ils peuvent reconnaître par eux-mêmes les traces que la guerre laisse derrière elle. En tant que chercheurs de la paix, nous recherchons des choses qui favorisent la paix et celles qui produisent le contraire.

L'atelier Solutions créatives de conflits porte sur les compétences personnelles de résolution des conflits. Nous nous posons les questions suivantes : „Qu'est-ce qu'un conflit, et pourquoi y a-t-il toujours de nouveaux conflits ?“ Les élèves apprennent à faire la distinction entre les actions et les intentions d'une personne et ainsi à désamorcer les conflits. Ensemble, nous développons des solutions de conflits créatives qui vont au-delà de la victoire et de la défaite.

En outre, il existe des offres personnalisées. Nous pouvons puiser dans l'expérience des offres passées de l'IFOR-MIR, par exemple sur les thèmes de la réconciliation, des préjugés et du courage civique.

A la fin de la journée d'information, nous avons eu une discussion sur la coopération, le contenu des ateliers et des questions telles que : "Le terme de paix n'est-il plus d'actualité, trop peu cool, trop de gauche ou trop imprécis ? "Y a-t-il des termes alternatifs ?"

Comment cela s'est-il passé et comment cela continue ?

J'ai rencontré Carmen Gadiant, une autre responsable de cours intéressée, pour une demi-journée d'information. Nous nous sommes adressées à 50 écoles secondaires (des cantons de Bâle, Bâle-Campagne, Berne et Zurich, cantons de résidence des formateurs), pour proposer notre offre de promotion de la paix.

Fin août, j'ai eu une réunion avec „éducation21 EDD“ (Education en vue d'un Développement Durable). Cette entité inclura notre atelier „Solutions créatives de conflits“ sur sa plateforme.



En novembre, nous ferons une nouvelle journée de formation pour les responsables de cours.

En raison de Corona, il est difficile de commencer avec de nouvelles offres dans les écoles. Les règles concernant les prestataires externes ne sont pas les mêmes dans toutes les écoles (actuellement il y a des écoles qui n'autorisent pas les offres externes). Nous ne nous laissons pas décourager par cela. Le jour de la formation, nous discuterons également de la manière de faire face à la situation de Corona.

Charlotte Bhattarai

Charlotte Bhattarai: Elle est responsable d'éducation à la paix au sein d'IFOR-MIR Suisse depuis avril 2019. Elle est titulaire du certificate CAS in Peace and Conflict Transformation et a travaillé pour diverses organisations dans le domaine de la paix.

---

## IFOR L'Autriche



Alors qu'au milieu de la pandémie, divers "événements en direct" ne pouvaient et ne peuvent pas se produire de la manière prévue, IFOR Autriche a essayé de maintenir les activités en cours et de les adapter à la situation. Nous sommes très reconnaissants des initiatives développées par les membres de l'IFOR au cours de ces derniers mois et avons participé aux réunions en ligne régulières ainsi qu'à la Campagne mondiale de cessez-le-feu pour une "nouvelle normalité" après COVID 19. Un des fruits de l'amélioration de la communication avec les autres BGA est que dans notre dernière édition de notre magazine Spinnrad sur Black Lives Matter, nous avons des contributions de FOR USA, FOR Allemagne et Peace & Development Foundation Uganda. Nous avons également lancé une campagne de medias sociales en Autriche sur le "cessez-le-feu mondial" (<http://www.versoehnungsbund.at/aufruf-waffenstillstand/>), y compris un webinar international "Que faut-il pour la paix ?" avec des partenaires de l'IFOR du Sud-Soudan, de la Colombie et de l'Afghanistan.

L'une des menaces imminentes évoquées dans la lettre du MIR au SG de l'ONU Antonio Guterres est l'utilisation d'armes nucléaires. Nous avons participé à une action médiatique à Vienne lorsque les diplomates russes et américains se sont rencontrés pour des négociations sur la prolongation du traité NEW START à Vienne en juin, et nous saluons et célébrons tout particulièrement la 50e ratification du Traité de

prohibition des armes nucléaires et son entrée en vigueur en janvier 2021. Nous pensons que la coopération entre des organisations de la société civile comme ICAN Autriche, IPPNW et le MIR avec le gouvernement autrichien sur cette question pourrait servir de modèle pour d'autres pays, afin d'augmenter sensiblement le nombre d'adhérents au traité à l'avenir, même si le chemin sera encore long avant que nous nous débarrassions de toutes les armes nucléaires.

Nous avons également fait quelques pas en avant avec l'introduction d'un Service civil pour la Paix (SCP) en Autriche (<http://www.versoehnungsbund.at/zfd/>) qui a été inclus dans le programme du nouveau gouvernement en janvier de cette année. Il y a maintenant huit organisations autrichiennes qui forment le comité de coordination du SCP, et nous espérons qu'il sera réalisé dans le courant de l'année prochaine. En attendant, IFOR Autriche est sur le point de lancer un projet pilote de SCP en Colombie, où une membre du MIR travaillera comme "experte de la paix", avec la tâche d'accompagner politiquement les communautés rurales et indigènes du nord-ouest de la Colombie dans leurs luttes non-violentes pour les droits de l'homme et de la terre et la préservation de l'environnement.

---

## **IFOR à l'ONU**

Covid-19 a révélé beaucoup d'inégalités, de discriminations, une impréparation dramatique et une augmentation de la militarisation.

Le 19 mai, l'IFOR a publié une lettre ouverte au Secrétaire Général des Nations Unies, Antonio Guterres, dont une copie a également été envoyée à S.E. M. Tijjani Muhammad-Bande, président de l'Assemblée générale des Nations unies à l'époque, et à la présidence tournante du Conseil de sécurité des Nations unies. L'IFOR a exprimé son soutien à l'appel au cessez-le-feu lancé par le Secrétaire général des Nations unies et a invité tous les États membres de l'ONU à s'engager à protéger les droits de l'homme et à poursuivre la paix, en accordant une attention particulière aux vulnérabilités mises en évidence dans la période particulière de la pandémie. La lettre comprenait également un rappel spécifique de la nécessité d'investir davantage dans la sécurité humaine et donc aussi dans la santé, en transférant des fonds du secteur militaire vers le secteur civil.

Cette lettre a également été partagée entre les ONG internationales partenaires - qui ont exprimé leur appréciation de l'initiative - et les missions permanentes à Genève et à New York ainsi qu'à l'Office des Nations Unies à Vienne.

Depuis le début de la pandémie, les activités régulières des Nations Unies ont été modifiées pour s'adapter aux mesures de prévention et aux instructions des gouvernements locaux. Les réunions en personne ont été soit suspendues, soit limitées en nombre de participants, soit menées en ligne.

La société civile a été très attentive aux limitations dues à la prévention de la propagation du Covid-19 et à leurs effets possibles sur le travail sur les droits de

l'homme et sur la poursuite régulière des sessions de travail vitales des Nations Unies.

La 10e Conférence d'examen du traité de non-prolifération nucléaire (TNP), qui devait commencer le 27 avril à New York, a été reportée au printemps 2021. L'IFOR, avec environ 80 ONG, a publié une déclaration aux États parties au TNP le 11 mai pour exhorter les gouvernements membres du TNP - en particulier les États dotés d'armes nucléaires et leurs alliés - à prendre des mesures sérieuses pour remplir leurs obligations en matière de désarmement nucléaire en vertu de l'article VI du TNP et à adhérer au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TPNW).

À Genève, les sessions du Conseil des droits de l'homme ont repris régulièrement en juin, après avoir été suspendues en mars pendant la dernière semaine de la 43e session.

Lors de la 44e session du Conseil des droits de l'homme, l'IFOR a continué à défendre le droit des "personnes en mouvement" et est intervenue publiquement lors du dialogue interactif avec le rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants pour exprimer ses préoccupations concernant l'utilisation abusive des lois pour punir les actes humanitaires liés aux migrations et la criminalisation et la restriction de la société civile qui aide les migrants. Il a notamment été saisi du cas des menaces à l'encontre du journaliste italien Nello Scavo qui vit sous protection depuis octobre 2019, date à laquelle il a enquêté sur la traite des êtres humains dans la région méditerranéenne. L'IFOR a également souligné le cas des jeunes qui fuient l'Erythrée en raison du service national à durée indéterminée et parce que le droit à l'objection de conscience n'est pas reconnu. L'IFOR a rappelé aux États membres que les objecteurs de conscience peuvent prétendre au statut de réfugié s'ils sont exposés à des persécutions dans leur propre pays.

L'IFOR a également abordé la situation en Erythrée dans une déclaration orale et a parlé du racisme systémique en se référant à la publication de l'IFOR sur la question et à la situation aux États-Unis et dans d'autres régions du monde.

Lors de la 45e session du Conseil des droits de l'homme qui a suivi, en septembre, l'IFOR a assuré le suivi du racisme systémique et a fait une déclaration orale au cours du dialogue interactif avec le groupe de travail sur les personnes d'ascendance africaine.

Le même sujet a également été abordé au cours du dialogue interactif avec le rapporteur spécial sur la vérité, la justice, la réparation et les garanties de non-réurrence ; l'IFOR a mentionné la grave lacune du processus de commémoration qui limite la garantie de non-réurrence et a ensuite présenté le Citizen's Arrest Repeal Bill ('Projet de loi d'abrogation de l'arrestation citoyenne') co-parrainé par les représentants de l'État de Géorgie. L'IFOR a également exprimé son soutien aux recommandations visant à instaurer une Culture de la Paix.

L'IFOR a profité de l'occasion pour s'exprimer en séance plénière pour maintenir à





l'ordre du jour les questions de migration et en particulier la criminalisation de la solidarité, en dénonçant que le navire de sauvetage allemand SEA-Watch 4 vient d'être mis en fourrière dans un port sicilien ; un appel spécial a été lancé à nouveau en faveur du désarmement nucléaire et contre le recrutement de mineurs et les brutalités policières.

L'IFOR a pu participer à un débat général avec le Haut Commissaire Michelle Bachelet et présenter les questions ci-dessus, ajoutant une profonde préoccupation pour l'augmentation du nombre de défenseurs des droits de l'homme victimes de la violence, en évoquant les derniers cas de meurtres colombiens de Mario Paciolla et Yamile Guerra.

Au cours des derniers mois, le bureau des Nations unies à Vienne a été fermé au public et l'IFOR a participé à quelques réunions en ligne du Comité pour la paix.

Le principal événement récent, au sein du système des Nations unies, qui mérite une mention particulière est la réalisation, le 24 octobre, Journée des Nations unies, de 50 ratifications du traité des Nations unies sur l'interdiction des armes nucléaires qui entrera donc en vigueur le 22 janvier 2021 et qui constituera un instrument juridique international supplémentaire que l'IFOR utilisera pour continuer à plaider en faveur du désarmement nucléaire aux Nations unies et ailleurs.



L'IFOR a continué à s'associer aux ONG des Nations unies et, en parallèle, plusieurs occasions se sont présentées au cours des derniers mois de se joindre à la déclaration publique internationale sur des questions particulières liées à la Colombie, au Sahara occidental, à la péninsule coréenne et à l'Union européenne, par exemple. Et l'IFOR a également participé à des initiatives internationales telles que :

Le 14 octobre, le 4ème anniversaire de CENPAZ (Coordination Nationale Indigène pour la Paix) organisé par un réseau d'ONG colombiennes très actives dans le processus de paix ; l'IFOR a pu présenter son engagement pour la paix et la réconciliation à l'ONU et la collaboration en cours avec les défenseurs locaux des droits

de l'homme dans différents pays du globe.

Le 11 novembre, la réunion internationale en ligne d'ICAN où la directrice Beatrice Fihn a échangé avec des partenaires et des militants sur l'entrée en vigueur de l'interdiction nucléaire de l'ONU.

En raison du Covid-19, la deuxième édition du programme "Introduction à l'ONU" de



l'IFOR a été reportée à l'été prochain, peut-être.

Toutes les déclarations et la documentation mentionnées sont disponibles sur le site web de l'IFOR.

Pour plus d'informations : [zaira.zafarana@ifor.org](mailto:zaira.zafarana@ifor.org)

---

## **Projet de l'IFOR sur l'objection de conscience au service militaire**

Le cœur du projet est le suivi par pays de la mise en œuvre du droit à l'objection de conscience au service militaire et la contribution au processus de rapport avec le système des Nations unies, avec une attention particulière à l'examen périodique universel et au Comité des droits de l'homme.

Malheureusement, en raison de la pandémie, les examens des États au sein du Comité des droits de l'homme ont été reportés à l'année prochaine.

Au cours des derniers mois, l'IFOR a soumis des rapports concernant l'Autriche, la Géorgie et, récemment, Singapour et l'Ukraine. D'autres pays, tels que la Finlande, Israël et l'Allemagne, font actuellement l'objet de recherches en cours.

Dans le cadre du projet financé par le Joseph Rowntree Charitable Trust, l'IFOR saisit l'occasion du Conseil des droits de l'homme pour aborder le droit à l'objection de conscience et le statu quo à l'égard de sa mise en œuvre dans le monde.

Lors de la dernière session, par exemple, l'IFOR a évoqué la question du droit à l'objection de conscience à plusieurs reprises, comme d'habitude, et a en outre fait une déclaration sur la situation actuelle de ce droit en Ukraine en mentionnant quelques détails et en soulignant que "la liberté de pensée, de conscience et de religion est un droit auquel il ne peut être dérogé et qui continue de s'appliquer quelle que soit la situation de conflit armé".

Il a également fait une déclaration spécifique sur le CO en Arménie et au Kirghizstan, lors de l'adoption des résultats de l'EPU.

Le projet vise également à sensibiliser et à renforcer la solidarité internationale.

L'IFOR a fait la promotion du 15 mai, la Journée internationale de l'objection de conscience, avec des publications spéciales en ligne et a soutenu l'initiative de l'Internationale des résistants à la guerre (IRG en français).

Le 17 juin, l'IFOR a participé à un atelier en ligne organisé par le Service Civil International (SCI), pour présenter aux jeunes participants de différents pays, le travail de l'IFOR sur l'objection de conscience et son engagement aux Nations Unies.

Le 21 novembre, l'IFOR a coparrainé un webinaire sur le CO en Turquie, organisé avec l'IRG et Connection eV.

L'IFOR prévoit actuellement pour l'année prochaine une série de webinaires du CO en collaboration avec le WRI et le QUNO.

L'IFOR collabore également avec le Bureau européen pour l'objection de conscience (EBCO) ; le 15 octobre, ils ont organisé ensemble un séminaire hybride intitulé "L'objection de conscience aujourd'hui, dans le monde entier" et le 14 novembre, l'IFOR a participé à l'assemblée générale en ligne de l'EBCO avec des représentants d'organisations basées dans plusieurs pays tels que la Finlande, la Belgique,

l'Allemagne, Chypre, la Turquie, l'Italie, la France, l'Ukraine, l'Espagne et la Grèce.

Toutes les déclarations et la documentation mentionnées sont disponibles sur le site web de l'IFOR.

Pour plus d'informations : [zaira.zafarana@ifor.org](mailto:zaira.zafarana@ifor.org)



## Aperçu de 30 Ans D'activité Comme Représentant Du MIR a L'onu a Geneve par Michel Monod

Avril 2020

Au moment de quitter mes fonctions de représentant officiel du Mouvement International de la Réconciliation à l'ONU à Genève je souhaite présenter un bref bilan des activités pendant 30 ans

Je me suis d'abord consacré à la défense des objecteurs de conscience dans le cadre du Conseil des Droits de l'Homme en me basant sur une résolution existante. Elle a été adaptée et renouvelée chaque quatre ans par Rachel Brett pour maintenir l'attention des gouvernements sur ce thème et obtenir leur consensus. Maintenant Zaira Zafarana poursuit ce travail. J'ai participé au groupe de travail pour une résolution sur le droit à la paix qui a aboutit à une déclaration de l'Assemblée Générale de l'ONU le 19 décembre 2016.

En parallèle j'assistais aux réunions de la Conférence du Désarmement. Depuis 2015 j'ai participé aux travaux du groupe de travail ouvert aux ONG sur le désarmement nucléaire pour un monde sans armes nucléaires. Les conclusions de ce groupe de travail ont été transmises à l'assemblée générale

de l'ONU à New York qui a décidé d'une conférence sur ce thème. Le résultat a été le traité pour l'abolition des armes nucléaires en cours de ratification par les Etats. J'ai également suivi les réunions des instituts d'études stratégiques à la Maison de la Paix et évoqué les alternatives non violentes aux solutions militaires .

A côté de cette fonction officielle j'ai enseigné la communication non violente dans plusieurs pays francophone en Afrique et maintenant je donne des ateliers de cercle restauratif ici à Genève pour la résolution des conflits. Ce travail à la base dans les quartiers me semble fort utile pour la promotion du mieux vivre ensemble dans les quartiers, les institutions et les entreprises et je le recommande aux branches et affiliés du MIR pour faire connaître notre mouvement et son engagement pour la réconciliation. Pour qui veut s'en inspirer je peux transmettre le descriptif des ateliers que je donne par mail à [mmonod@genevalink.ch](mailto:mmonod@genevalink.ch).

---

## Mark C. Johnson, 1947-2020

Le Dr Mark Charles Johnson, 73 ans, est mort d'un cancer le 12 octobre 2020, entouré de sa famille dans leur chalet de montagne dans l'état de New York. Sa fascination de toute une vie pour les idées, l'histoire, la langue et les gens a créé divers réseaux qui l'ont motivé et soutenu. Mark a lu avec voracité et a écrit de la poésie tout au long de sa vie, a été actif dans d'innombrables mouvements pour la paix, la justice et la durabilité environnementale, et a aimé la cuisine, le jardinage, la randonnée et le kayak.

Mark Johnson a été directeur exécutif de FOR USA de 2007 à 2013, et après son départ à la retraite, il a continué à participer activement aux travaux du FOR au niveau national et international, notamment en tant que participant au conseil mondial du MIR à Constance en 2014. Il a officiellement rejoint le FOR en 1990, bien que ses liens avec le Fellowship remontent à son adolescence dans les années 1960. Il a écrit : "C'est le Dr Nels Ferre, théologien et philosophe au College of Wooster [Ohio], qui m'a

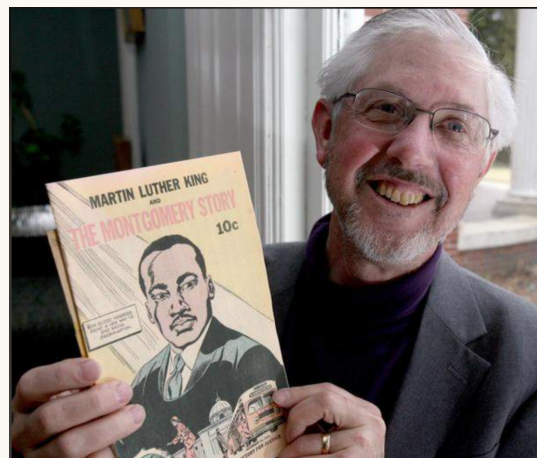


Photo credits par Ethan Vesely-Flad

"Bien que l'image populaire du YMCA soit celle d'une ressource communautaire récréative (natation et gymnastique), il a un long et important héritage du travail de réconciliation dans le monde, des contributions de John R. Mott, prix Nobel de la paix, à son rôle pour assurer la création des Nations unies et l'adoption d'une déclaration universelle des droits de l'homme. Grâce au YMCA, j'ai eu le privilège de développer des compétences en matière de leadership et d'organisation dans le cadre de ma propre

présenté le MIR pour la première fois en 1969, alors qu'il était lui-même un objecteur de conscience de la Seconde Guerre mondiale, et qu'il m'a conseillé et soutenu pour faire aboutir ma demande de statut d'objecteur de conscience".

Mark a passé sa troisième année de licence dans l'étranger en étudiant à l'Université américaine de Beyrouth. Après avoir obtenu son diplôme à Wooster - l'occupation militaire américaine s'étant intensifiée au Vietnam, et en raison de son opposition à la guerre - Mark est retourné au Liban. En tant qu'objecteur de conscience, il a passé les deux années suivantes de service alternatif en enseignant au Haigazian College.

À Beyrouth, Mark rencontre Mary Bell, qui marque le début d'une romance d'un demi-siècle. Ils se sont mariés dans sa ville natale de San José, en Californie, puis ils sont retournés au Moyen-Orient où ils ont travaillé pour le YMCA libanais et le Centre chrétien universitaire. Entre-temps, Mark a commencé des études supérieures à l'Université américaine de Beyrouth. Le couple est retourné aux États-Unis au milieu des années 1970 à New York, où Mark a poursuivi un doctorat en sociologie à l'université de Columbia. Dans les années qui ont suivi, ils ont fondé une famille, accueillant trois filles, et ont commencé à travailler pendant des décennies au sein du YMCA.

Au départ, Mark et Mary ont tous deux travaillé au centre de conférence du YMCA de Silver Bay, sur le lac George, dans les montagnes Adirondack de New York. Au bout de quatre ans, ils se sont installés à Urbana, Illinois, où Mark a été nommé à la tête du YMCA à l'université de l'Illinois. Cinq ans plus tard, ils sont retournés à Silver Bay, où Mark occupe désormais le poste de directeur exécutif. Après un mandat de 12 ans, Mark a

compétence professionnelle et de les cultiver chez les bénévoles et les membres dans tout le pays et dans le monde entier".

Il s'est vu offrir le poste en janvier 2007, et a commencé son mandat peu après en mars, pour finalement déménager avec Mary à Stony Point NY, près de Nyack, où FOR-USA avait alors son siège social. Au cours des six années suivantes, Mark a constamment voyagé et travaillé de manière créative dans un contexte de changement rapide, facilitant l'engagement de FOR avec le mouvement Occupy, coordonnant un service de culte multiconfessionnel massif à la veille de l'inauguration du président Barack Obama, et codirigeant des délégations pour la paix et les droits de l'homme dans de nombreux pays (Iran, Colombie, Irak, etc.). Son engagement dans des initiatives et des coalitions locales, nationales et mondiales a été très large : Alliance pour la paix au Moyen-Orient, Christian Peace Witness for Iraq, Olive Branch Interfaith Peace Partnership, Interfaith Moral Action on Climate, Eyewitness Palestine (Interfaith Peace-Builders), FOR Peace Presence, Community of Living Traditions, etc.

Lors de sa "retraite" de FOR en 2013, Mark a été le directeur fondateur du Centre et de la Bibliothèque pour la Bible et la justice sociale, et a consacré son énergie à d'autres passions, en particulier la justice climatique, la solidarité au Moyen-Orient et la connaissance de la véritable histoire des peuples indigènes d'Amérique (influencée par le fait qu'il a récemment appris que son propre héritage comprenait les ancêtres des Mohawks d'Akwesasne). Le rabbin Arthur Waskow, fondateur du Centre Shalom et militant dans ces mouvements sociaux, a magnifiquement résumé la vie de Mark : "... Il était un militant courageux, engagé et créatif dans la lutte pour la justice, la



rejoint en 2002 le personnel national du YMCA des États-Unis, basé à Chicago, avec des responsabilités exécutives pour la jeunesse, le bien-être des familles et de nombreux partenariats stratégiques.

Tout au long de ce quart de siècle de service au YMCA, Mark s'est concentré sur la formation et le mentorat intergénérationnels, la construction de la paix et la durabilité environnementale. Il a fait du bénévolat chez diverses organisations communautaires dans chaque endroit où il a vécu, notamment en servant activement les sections du Rotary Club et les chambres de commerce locales.

Fin 2006, Mark a soumis une candidature détaillée en réponse à l'offre d'emploi de directeur exécutif de FOR-USA. Dans sa lettre de motivation, Mark a écrit de façon convaincante :

paix et l'éco-santé, et dans le réveil de l'Esprit prophétique".

L'engagement de toute une vie de Mark pour la non-violence l'a amené à s'engager auprès de personnes et de causes dans le monde entier. Il avait le don d'appeler d'autres personnes à le rejoindre. Il a constamment exprimé son espoir et son optimisme, même face à des informations cyniques et intimidantes, que la paix, la dignité humaine et la sagesse centrée sur la création seront notre avenir. Il a écrit un jour : "À un moment de grande incertitude politique et sociétale, où les ressources financières semblent particulièrement rares ou problématiques, les gens se rassemblent pour créer de nouvelles communautés et formes fondées sur les principes et la vision de la non-violence. Le moment semble improbable pour de tels efforts et pourtant je sens que c'est précisément ce moment fragile qui évoque la plus grande preuve de résilience de ceux qui croient que c'est le pouvoir de l'amour et de la vérité qui résoudra les conflits humains et créera la communauté bien-aimée".

Mark Johnson, Présent!

---

## **Un œil au militarisme**

**Le traité d'interdiction des armes nucléaires : une victoire pour l'humanité**



*1er novembre 2020*

Par Juan Ignacio Marín

Jeudi dernier, le 24 octobre, le Honduras a ratifié le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TPNW en anglais), et avec lui, le traité a atteint les cinquante ratifications nécessaires à son entrée en vigueur. Le 22 janvier 2021, 90 jours après que le Honduras ait ratifié l'accord, le TPNW entrera en vigueur et deviendra ainsi droit international contraignant. C'est sans aucun doute une grande nouvelle qui mérite toute la reconnaissance des différents mouvements de paix impliqués dans ce long processus. 75 ans après que le gouvernement américain a lâché deux bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki, nous pouvons enfin disposer d'un instrument multilatéral et juridiquement contraignant qui interdit leur utilisation et, surtout, qui rappelle les centaines de milliers de Japonais qui ont péri et ceux qui continuent à en subir les conséquences catastrophiques.

Le TPNW montre que l'activisme pour la paix porte ses fruits. Il y a trente ans, il était vraiment difficile de penser que les armes nucléaires seraient un jour interdites : "Des décennies d'activisme ont permis de réaliser ce que beaucoup croyaient impossible : les armes nucléaires sont interdites", comme le mentionne Beatrice Fihn, Directrice exécutive de la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires (ICAN), l'organisation qui a reçu le prix Nobel de la paix en 2017.

Comme l'a souligné António Guterres, Secrétaire général des Nations unies, la mise en marche de la TPNW signifie "l'aboutissement d'un mouvement mondial de sensibilisation aux conséquences humanitaires catastrophiques de toute utilisation d'armes nucléaires".

Malgré l'étape très importante qui a été franchie avec l'entrée en vigueur de la TPNW, les armes nucléaires continueront d'exister, et donc leur menace subsistera. Il convient de rappeler qu'aucun des États nucléaires (États-Unis, Russie, Chine, France, Israël, Inde, Pakistan, Royaume-Uni et Corée du Nord) n'a signé le traité.

La mise en œuvre du TPNW ne contribue pas seulement à générer une pression morale sur les États nucléaires. Les entreprises qui produisent ce type d'armement seront soumises à de fortes pressions pour éliminer leur production, tandis que les entités financières qui investissent dans les entreprises qui produisent ces armes seront fortement remises en question et persécutées non seulement par les

mouvements pacifistes, mais aussi par la pression internationale d'au moins cinquante pays qui ont ratifié un accord pour l'illégalisation des armes nucléaires.

Il convient de rappeler que le TPNW engage les États signataires à ne jamais "développer, tester, produire, fabriquer ou acquérir, posséder ou stocker des armes nucléaires ou d'autres dispositifs nucléaires explosifs".

L'entrée en vigueur de la TPNW nous montre que le chemin de la paix a des résultats positifs pour tous. Contrairement à un conflit armé, le succès de choisir la logique de paix réside dans le fait que les gens ne seront jamais divisés en "gagnants et perdants" : sur ce chemin, tout le monde est gagnant.

Source: Delfino, <https://delfino.cr/2020/11/el-tratado-para-la-prohibicion-de-las-armas-nucleares-una-victoria-para-la-humanidad>

Par Juan Ignacio Marín

---

## **Lettre ouverte au Secrétaire général des Nations unies, M. António Guterres, et copie à l'Assemblée générale des Nations unie**

Son Excellence M. Antonio Guterres  
Secrétaire général  
Siège des Nations unies  
New York



19 Mai 2020

*Monsieur le Secrétaire général,*

Nous vous écrivons du Mouvement international de la Réconciliation, un mouvement mondial qui cherche à transformer, par la non-violence, le monde pour le faire sortir des cycles de violence sans fin et l'amener vers la justice, la réconciliation et une paix durable. En tant qu'ONG internationale concernée, accréditée auprès de l'ECOSOC des Nations unies, nous vous écrivons pour vous exprimer notre reconnaissance pour vos efforts face à la crise sanitaire actuelle dans le monde et pour partager avec vous certaines de nos réflexions en ces temps difficiles.

Nous nous joignons à vous pour reconnaître que "la fureur du COVID-19 illustre la folie de la guerre", et nous vous remercions pour votre direction dans l'appel à un cessez-le-feu mondial comme première étape pour "mettre fin à la maladie de la guerre". Nous sommes encouragés par le fait que votre appel a trouvé un écho auprès de millions de personnes à travers le monde et qu'il a reçu l'appui de 70 États membres, ainsi que l'acceptation de parties au conflit et d'acteurs non étatiques.

Nous appelons tous les États membres des Nations unies à soutenir votre appel, ainsi que l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité, et à le mettre en pratique.

La pandémie a révélé la seule vulnérabilité commune de l'humanité, qui ne connaît pas de frontière. Nous qui ne sommes qu'une des espèces de la planète Terre, nous devons éviter d'aspirer à une supériorité identitaire, sous peine d'être confrontés à des pandémies encore plus dévastatrices. Au-delà de cette illusion brisée de la séparation, l'humanité ne peut tolérer la guerre et la violence nulle part, car elles menacent la santé et la paix pour toutes et tous, partout. Les pays sont aux prises avec des clivages politiques, économiques, raciaux et sociaux qui exacerbent les efforts pour contenir le virus, tandis que l'inégalité au sein de la communauté mondiale révèle les nouvelles profondeurs de la souffrance dans les pays qui portent déjà le poids de la douleur causée par le changement climatique, la faim, les sanctions économiques et l'exploitation, et les conflits armés.

Bien que l'impact de COVID-19 sur les pays où nous avons des membres actifs ait varié, ensemble, nous affirmons l'urgence d'une voie nouvelle et créative pour construire la sécurité humaine au niveau mondial par la santé, la justice économique et la paix. Nous lançons donc un appel :

Donnez la priorité à la protection des personnes pauvres et marginalisées. L'inégalité économique accroît l'impact de la pandémie et prépare le terrain pour plus de dévastation avec le risque d'une létalité encore plus grande. Par exemple, le sous-investissement dans les soins de santé signifie que de nombreux pays ne sont pas en mesure de relever le simple défi de fournir des équipements de protection individuelle aux personnes dans le besoin. La pauvreté concentrée signifie un hébergement isolé, et pour les femmes et les enfants enfermés avec leurs agresseurs, elle promet de nouveaux degrés de violence, d'abus et de mort.

Protégez les libertés civiles et les droits de l'homme. Les lois d'urgence adoptées à la hâte dans de nombreux pays peuvent servir de couverture à des mesures d'oppression et à la violation des droits de l'homme. Les communautés traditionnellement marginalisées sont oubliées ou ignorées, et les personnes vulnérables sont coupées de tout soutien officiel. Nous vous demandons instamment, Monsieur le Secrétaire général, de donner la priorité et de soutenir le travail de la Haute-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Mme Michelle Bachelet, pour adapter l'indice mondial des droits de l'homme afin de garantir qu'il surveille les abus dans un monde désormais remodelé par la législation COVID-19. Nous vous exhortons à demander à tous les États membres de rendre des comptes.

Profitez de la dynamique de cette crise mondiale pour réorienter les ressources afin de répondre aux besoins humains et de créer une paix durable. Les armes de guerre ne peuvent pas vaincre un virus, lutter contre le changement climatique, ni résoudre aucun autre problème mondial. Alors que les États poursuivent leurs stratégies militaires habituelles pour contenir le virus et créer la sécurité, le monde gaspille des occasions de se rassembler autour de réponses créatives qui correspondent à la gravité de cette crise, comme la protection des plus vulnérables contre les impacts économiques sévères et le travail solidaire pour assurer la préparation aux urgences sanitaires mondiales. Ce sont ces types de réponses créatives qui mènent à une paix



durable. Nous appelons au désarmement et à une réduction majeure des dépenses militaires dans le monde entier, en commençant par l'abolition de toutes les armes nucléaires. Nous appelons à la conversion de l'industrie militaire à la production civile et à la fin des exportations d'armes vers des États en guerre ou violant les droits de l'homme. L'humanité prospérera grâce à un investissement équitable des communautés locales et au passage du financement de la guerre au celui des soins de santé et de la paix. Nous demandons instamment aux Nations unies d'investir davantage de capacités et de soutien financier dans la transformation non-violente des conflits, la médiation et le maintien de la paix par des civils non armés.

Le moment est venu de créer une "nouvelle normalité" fondée sur une culture de paix et de non-violence. Nous appelons à la construction de ponts et à la coopération au niveau mondial, ainsi qu'à un leadership mondial encourageant une solidarité globale accrue. Les Objectifs de Développement durable à l'horizon 2030 reconnaissent la réalité interconnectée de notre monde. Avec des branches, des groupes et des affiliés dans plus de 40 pays, le MIR offre son soutien aux agences des Nations unies pour atteindre ces objectifs. En soulignant le caractère central de la paix pour un monde libéré de la pauvreté et des inégalités, les ODD invitent le monde à mettre en pratique une nouvelle façon de penser. En abordant les questions mentionnées ci-dessus, les nations peuvent créer des feuilles de route à partir de COVID-19 qui ne laissent personne derrière.

Nous vous souhaitons bonne chance et beaucoup de succès dans votre travail.

Charlotte Sjöström Becker

Président de l'International Fellowship of Reconciliation

---

**Le MIR envoie un message de solidarité à FOR USA et à tous ceux qui participent à des manifestations pacifiques et créatives**



Brunswick, Glynn County, Georgia, USA: Mural hecho por Martin Weeks

28 Juin 2020

Le Mouvement international de la réconciliation (MIR-IFOR) a suivi les circonstances récentes et toujours en évolution aux États-Unis qui ont été déclenchées par la mort de George Floyd, et envoie en ce moment un message de solidarité à FOR USA et à toutes et tous ceux qui participent à des manifestations pacifiques et créatives, avec nos plus sincères condoléances à la famille de George Floyd, à ses amis et à la communauté locale.

Nous avons été consternés, et nos cœurs ont été brisés, par un nouvel acte de violence policière inutile contre un citoyen afro-américain désarmé. Nous sommes conscients que cet événement a déclenché des protestations dans d'autres pays que les États-Unis, soulignant la dimension mondiale des demandes actuelles de changement.

Nous considérons également le moment présent comme potentiellement transformateur, et prenons note des procédures visant à demander des comptes aux policiers impliqués, ainsi qu'à modifier fondamentalement la nature des futures activités de police à Minneapolis et ailleurs. Nous soulignons la déclaration de notre branche aux États-Unis, reconnaissant que les protestations actuelles sont "enracinées dans un profond désir de justice et de respect de la dignité humaine inhérente à toutes les personnes".

Nous saluons l'examen des Nations unies déclenché par l'action initiale contre George Floyd, ainsi que les meurtres d'Ahmaud Arbery et de Breonna Taylor, lors du débat qui s'est tenu au Conseil des droits de l'homme à Genève le 17 juin sur les Violations des droits de l'homme d'Inspiration raciale. Nous prenons note de la contribution de la responsable des droits de l'homme des Nations unies, Michelle Bachelet, qui a fait remarquer que la mort de Floyd "est devenu l'emblème de l'usage excessif et disproportionné de la force par les forces de l'ordre - contre les personnes d'ascendance africaine, les personnes de couleur, les peuples autochtones et les

minorités raciales et ethniques dans de nombreux pays du monde".

De même, l'augmentation de la violence contre les journalistes aux États-Unis au cours des dernières semaines devrait nous donner à toutes et tous l'occasion de réfléchir au service essentiel qu'ils rendent. Nous demandons à l'UNESCO, en tant que garant international de la liberté d'expression, de faire une déclaration de soutien aux journalistes américains qui couvrent les manifestations dans leur pays.

Ces thèmes trouvent un appui dans le point 16 des objectifs de développement durable ("Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable"), en particulier les points 16.1, 16.a et 16.10 respectivement.

En dépit des appels actuels au dé-financement et à la reconception du maintien de l'ordre, l'IFOR est consciente de la militarisation en cours des services de police américains locaux et régionaux, et considère avec inquiétude l'instinct dans certains milieux de placer des villes entières sous l'autorité de l'establishment militaire. Nous soutenons de tout cœur les appels à la responsabilité et aux changements structurels et d'attitude urgents dans la société, y compris en ce qui concerne la militarisation, et nous nous rappelons, ainsi qu'à toutes et tous les participants, l'immense pouvoir de la non-violence dans la réponse. À cet égard, il est possible de s'appuyer sur un héritage solide, qui remonte au mouvement des droits civils du Dr M. L. King Jr, d'Ella Baker, de Dorothy Cotton et de Vincent Harding, entre autres, et qui a d'ailleurs caractérisé la majorité des manifestations.

Comme le reste du monde, les États-Unis auront des choix à faire lorsque l'actuelle pandémie de coronavirus fera place à la "nouvelle normalité". Nous demandons instamment à ceux qui sont en mesure d'apporter des changements, de reconnaître l'égalité de dignité et de valeur de chaque vie humaine, afin de créer une société non-violente et démilitarisée, fondée sur la justice et le respect des droits de l'homme.

---

## **L'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme dans l'affaire d'objecteur de conscience russe ne tient pas compte de 53 ans des normes internationales en matière de droits de l'homme**



Le 7 septembre 2020, le collège de la Grande Chambre de la Cour européenne des droits de l'homme a rejeté la demande de renvoi de l'affaire Dyagilev c. Russie (n° 49972/16) devant la Grande Chambre, rendant ainsi définitif l'arrêt du 10 mars 2020. Dans ce jugement, à la majorité de quatre (4) contre trois (3), la Cour européenne des droits de l'homme (troisième section) a conclu qu'il n'y avait pas eu de violation de l'article 9 de la Convention européenne des droits de l'homme dans le cas de l'objecteur de conscience (OC) Maksim Andreïevitch Dyaguïlev, dont la demande de

statut de OC et de service civil alternatif avait été rejetée par une commission de recrutement militaire, puis par les tribunaux.

Dans ce jugement, une petite majorité de juges a estimé que la commission de recrutement militaire "satisfait prima facie à l'exigence d'indépendance" malgré le fait que trois de ses sept membres soient des représentants du ministère de la défense.

Dans ce jugement de la Cour européenne des droits de l'homme, une faible majorité ignore toutes les autres normes internationales et régionales relatives aux droits de l'homme, établies par de nombreuses institutions des Nations unies et européennes depuis plus d'un demi-siècle.

Tout d'abord, dans cette affaire, la majorité des juges de la Cour européenne des droits de l'homme semblent ignorer qu'"aucun tribunal et aucune commission ne peut examiner la conscience d'une personne" et que "pour être reconnu comme objecteur de conscience, une déclaration exposant les motifs de l'individu devrait suffire pour obtenir le statut d'objecteur de conscience", comme les résolutions du Parlement européen l'ont affirmé à maintes reprises depuis plus de 30 ans.

En outre, la CEDH ne tient pas compte du fait que le Conseil des droits de l'homme des Nations unies et son prédécesseur, la Commission des droits de l'homme des Nations unies, ont, depuis 1998, salué le fait que certains États acceptent les demandes d'objection de conscience comme valables sans enquête. En l'espèce, non seulement la demande de M. Dyagilev n'a pas été acceptée sans enquête, mais, comme l'ont souligné les trois juges dans leur opinion dissidente, "l'évaluation était fondée sur une norme de preuve trop lourde".

Dans ce jugement, la Cour européenne des droits de l'homme semble ignorer les normes internationales et régionales en matière de droits de l'homme concernant toute demande de statut d'objecteur de conscience.

En 1967, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, a décidé que : "Lorsque la décision concernant la reconnaissance du droit à l'objection de conscience est prise en premier lieu par une autorité administrative, l'organe de décision doit être entièrement séparé des autorités militaires et sa composition doit garantir un maximum d'indépendance et d'impartialité" [italiques ajoutés].

De même, le Rapporteur spécial des Nations unies sur l'intolérance religieuse de l'époque a fixé la norme pertinente dès 1986 : "La décision concernant leur statut devrait être prise, si possible, par un tribunal impartial créé à cette fin ou par un tribunal civil ordinaire, avec l'application de toutes les garanties juridiques prévues dans les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme. Il devrait toujours y avoir un droit de recours à un organe judiciaire civil indépendant. L'organe de décision devrait être entièrement séparé des autorités militaires et l'objecteur de conscience devrait être entendu, avoir le droit d'être représenté par un avocat et d'appeler les témoins pertinents" [c'est nous qui soulignons]. Les mêmes normes continuent d'être citées aujourd'hui par le Rapporteur spécial des Nations unies sur la liberté de religion ou de conviction, comme le rôle est nommé maintenant.

Il est évident qu'un comité de recrutement militaire comprenant des représentants du ministère de la défense, sans parler de trois (3) membres sur sept (7), n'est pas "entièrement" séparé des autorités militaires. En outre, dans la mesure où ce sont les militaires et non les civils qui soulèvent des questions d'indépendance et d'impartialité, comme cela semble être accepté par la Cour européenne des droits de l'homme [voir Papavasiliakis c. Grèce, n° 66899/14], une composition qui garantirait une indépendance et une impartialité "maximales" aurait dû être une composition avec une participation minimale [c'est-à-dire zéro] de militaires.



Plus important encore, dans cette affaire, la Cour européenne des droits de l'homme ne tient pas compte des recommandations du Comité des droits de l'homme des Nations unies qui, en 2009, a exhorté la Russie à "envisager de placer l'évaluation des demandes de statut d'objecteur de conscience entièrement sous le contrôle des autorités civiles" [c'est nous qui soulignons].

Le HCDH a également adopté une norme similaire en notant que : "Des organes de décision indépendants et impartiaux devraient déterminer si une objection de conscience au service militaire est véritablement retenue dans un cas précis. Ces organes devraient être placés sous le contrôle total des autorités civiles".

Il convient de noter que cet arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme, qui semble accepter une minorité de militaires dans les organes examinant les demandes de statut de commandant, contredit sa propre logique sur la question de savoir si même un seul membre peut affecter l'indépendance et l'impartialité d'un organe. Par exemple, dans l'affaire Canevi et autres c. Turquie, non. 40395/98, qui n'est pas liée aux objecteurs de conscience, la Cour européenne des droits de l'homme a conclu à une violation de l'article 6.1 de la Convention européenne des droits de l'homme (droit à un procès équitable), en raison de la participation d'un seul militaire à un tribunal. Si même un (1) seul militaire affecte l'impartialité et l'indépendance d'un tribunal dans une affaire qui n'a rien à voir avec l'armée, il est absolument clair qu'il en serait de même lorsque la question en jeu est directement liée à l'armée puisqu'elle implique un objecteur de conscience s'opposant à l'armée et au service militaire.

En conclusion, l'arrêt rendu cette année par la Cour européenne des droits de l'homme dans l'affaire Dyagilev c. Russie est en contradiction avec les normes internationales et régionales des droits de l'homme en vigueur depuis longtemps concernant la reconnaissance des OC, ainsi qu'avec sa propre logique plus large d'indépendance et d'impartialité. Dans tous les cas, la Cour européenne des droits de l'homme peut être responsable de la Convention européenne des droits de l'homme, mais son jugement n'exclut pas la possibilité pour Dyagilev lui-même, ainsi que pour d'autres objecteurs de conscience dans une position similaire, de demander justice à un niveau différent, comme le Comité des droits de l'homme des Nations unies, pour violation d'un traité différent, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Cet arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme, qui concerne un seul cas présentant des caractéristiques spécifiques, adopté à la majorité d'un seul juge et non examiné par la Grande Chambre, ne crée pas de précédent général pour la Russie et ne peut pas annuler la jurisprudence croissante sur le droit à l'objection de conscience au service militaire.

*Déclaration publiée le 29 octobre 2020 par Connection e.V., EBCO-Bureau européen pour l'Objection de Conscience, IFOR - Mouvement international de la Réconciliation, WRI - Internationale des Résistants à la Guerre.*

---

**Declaration sur la Situation Actuelle au Sahara Occidental**



Photo: Dominique Faget/Agence France-Presse/Getty Images

Aujourd'hui, le 13 novembre 2020, plusieurs médias ont rapporté que l'armée marocaine a lancé une opération près du poste frontière de Guerguerat contre un groupe de manifestants sahraouis. Les représentants de le peuple sahraoui avait précédemment déclaré que toute action marocaine de ce type serait considérée comme une agression à laquelle ils répondraient, et que cela signifierait la fin de l'accord de cessez-le-feu entre les parties. Si les premiers rapports ne sont pas encore clairs, l'évolution actuelle représente une menace évidente d'apparition d'une nouvelle guerre.

En 1991, les Nations unies et la communauté internationale ont fait la promesse au peuple sahraoui qu'une un référendum serait organisé, et qu'ils pourraient décider librement et équitablement de leur propre sort. 30 ans plus tard, cette promesse reste non tenue. Les événements d'aujourd'hui montrent que le maintien du statu quo et la poursuite L'inaction n'est ni durable ni acceptable.

Le Mouvement international de la Réconciliation (MIR-IFOR) a été fondé il y a plus de 100 ans en réponse à la les horreurs de la Première Guerre mondiale. Depuis lors, le MIR a adopté une position cohérente contre la guerre et sa préparation. Lorsque des personnes et des organisations s'engagent dans l'action, la guerre et les conflits peuvent être prévenus et transformés par des moyens non violents.

Une telle action est urgente et se fait attendre depuis longtemps. Les Nations unies doivent prendre des mesures concrètes pour désamorcer la situation actuelle et faire preuve d'un engagement sérieux en faveur de la reprise des négociations. L'IFOR se félicite de tous les efforts déployés par les Nations unies pour chercher immédiatement à mettre un terme à l'escalade militaire actuelle. Ces efforts doivent être intensifiés. En outre, l'IFOR demande au Secrétaire général des Nations unies, António Guterres, de nommer sans délai un nouveau Envoyé personnel de l'ONU au Sahara occidental pour démontrer que le maintien du statu quo n'est pas acceptable. La position est vacant depuis 18 mois. Avec cette vacance, la principale voie d'engagement non violent-entre les parties est fermée et le processus de paix est au

point mort. La nomination immédiate d'un nouvel envoyé personnel est le moins que l'ONU puisse faire pour signaler à ceux qui souhaitent une résolution non-violente du conflit que cette un chemin est encore possible. Les conséquences d'un blocage continu ont été clairement exposées aujourd'hui.

L'IFOR appelle également les gouvernements de la région et du monde entier à contribuer à une la solution du conflit du Sahara occidental et la mise en œuvre des droits fondamentaux du peuple vivant sur ces territoires. Les États membres des Nations unies doivent agir conformément à la Charte des Nations unies et démontrer que la poursuite de l'escalade militaire est inacceptable. Le déclenchement d'une nouvelle guerre dans la région constituerait un risque grave à la vie et aux moyens de subsistance des gens. La pandémie de Covid-19 a mis à rude épreuve un situation déjà difficile et compliquerait encore plus les efforts humanitaires et autres secours qui suivre une guerre. Il est impératif d'éviter cela et d'établir une voie crédible vers une résolution pacifique.



Share



Tweet



Forward



---

*Copyright © 2019 IFOR, All rights reserved.*

Want to change how you receive these emails?

You can [update your preferences](#) or [unsubscribe from this list](#)



**mailchimp**